

452705-2026 - Licitación

Francia – Servicios de autocar – Prestations d'analyse de pratiques professionnelles et de supervision collective pour les professionnels du pôle de santé mentale du GHRE

OJ S 124/2026 01/07/2026

Anuncio de contrato o de concesión. Régimen normal

Servicios

1. Comprador

1.1. Comprador

Denominación oficial: Groupe Hospitalier Rance Emeraude

Correo electrónico: direction@ghre.fr

Naturaleza jurídica del comprador: Empresa pública

Actividad del poder adjudicador: Salud

2. Procedimiento

2.1. Procedimiento

Título: Prestations d'analyse de pratiques professionnelles et de supervision collective pour les professionnels du pôle de santé mentale du GHRE

Descripción: Prestations d'analyse de pratiques professionnelles et de supervision collective pour les professionnels du pôle de santé mentale du GHRE

Identificador del procedimiento: ef4a357b-7c11-41a2-9974-cb0d0f9ed3e6

Identificador interno: PPP1V5-206/6019/2026010

Tipo de procedimiento: Abierto

El procedimiento está acelerado: no

2.1.1. Finalidad

Naturaleza del contrato: Servicios

Clasificación principal (cpv): 79998000 Servicios de autocar

2.1.2. Lugar de ejecución

Subdivisión del país (NUTS): Ille-et-Vilaine (FRH03)

País: Francia

2.1.2. Lugar de ejecución

Subdivisión del país (NUTS): Ille-et-Vilaine (FRH03)

País: Francia

2.1.2. Lugar de ejecución

Subdivisión del país (NUTS): Ille-et-Vilaine (FRH03)

País: Francia

2.1.3. Valor

Valor máximo del acuerdo marco: 0,00 EUR

2.1.4. Información general

Base jurídica:

Directiva 2014/24/UE

2.1.5. Condiciones de la contratación pública

Condiciones de presentación:

Número máximo de lotes a los que un licitador puede presentar ofertas: 2

Condiciones del contrato:

Número máximo de lotes por los que se pueden adjudicar contratos a un solo licitador: 2

2.1.6. Motivos de exclusión

Fuentes de los motivos de exclusión: Documento de contratación

5. Lote

5.1. Lote: LOT-0001

Título: Analyse de pratiques professionnelles

Descripción: Ce lot porte sur une réflexion collective sur les situations rencontrées, les pratiques et les ajustements possibles.

Identificador interno: 1_1

5.1.1. Finalidad

Naturaleza del contrato: Servicios

Clasificación principal (cpv): 79998000 Servicios de autocar

5.1.2. Lugar de ejecución

Dirección postal: 14 rue Alain Lefort

Localidad: SAINT-MALO

Código postal: 35400

Subdivisión del país (NUTS): Ille-et-Vilaine (FRH03)

País: Francia

Información complementaria: SITE HOSPITALIER DE SAINT-MALO - Centre de Santé Mentale "Yves Pélicier"

5.1.3. Duración estimada

Duración: 48 Meses

5.1.4. Renovación

Número máximo de renovaciones: 3

Más información sobre renovaciones: Le lot 1 comporte trois reconductions.

5.1.5. Valor

Valor máximo del acuerdo marco: 0,00 EUR

5.1.6. Información general**Participación reservada:**

La participación no está reservada.

Deben indicarse los nombres y las cualificaciones profesionales del personal encargado de ejecutar el contrato: No se requiere

Proyecto de contratación pública no financiado con fondos de la UE

La contratación pública está cubierta por el Acuerdo sobre Contratación Pública (ACP): sí

Información complementaria: La quantité maximum correspond au nombre estimatif de séances (40), augmenté de 20 %, soit 48 séances annuelles maximum.

5.1.9. Criterios de selección

Fuentes de los criterios de selección: Anuncio

Criterio: Volumen de negocios anual medio

Descripción del criterio de selección: Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles.

Criterio: Referencias sobre servicios específicos

Descripción del criterio de selección: Une liste des principaux services similaires fournis au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique. Niveau(x) minimal (aux): Le niveau minimum requis pour participer à la procédure de mise en concurrence est d'une prestation en établissement de santé, similaire à l'objet du marché, au cours des trois dernières

Criterio: Media anual de personal

Descripción del criterio de selección: Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.

Criterio: Otros requisitos económicos o financieros

Descripción del criterio de selección: Dans le cadre de sa candidature, le candidat devra produire les documents suivants. Si ceux-ci ne sont pas remis en français, une traduction des documents devra être jointe au dossier de candidature. * Le candidat peut présenter sa candidature sous forme d'un document unique de marché européen (DUME), en lieu et place des formulaires DC1 et DC2. En cas de groupement d'opérateurs économiques, chacun des membres du groupement fournira un formulaire DUME complété. Pour justifier qu'ils n'entrent dans aucun des cas mentionnés aux articles L.2141-1 à L.2141-5 et L.2141-7 à L.2141-10 du Code de la Commande Publique les candidats produiront à l'appui de leur offre : • Une lettre de candidature dans laquelle ils attestent sur l'honneur qu'ils n'entrent dans aucun des cas mentionnés ci-dessus, s'il se présente seul ou en groupement. Dans ce dernier cas, ils fournissent également une lettre d'habilitation du mandataire. Le formulaire DC1 (Annexe 2) peut être utilisé à cet effet. • Une déclaration sur l'honneur attestant que le candidat ne fait l'objet d'aucune interdiction de soumissionner et que les renseignements fournis sont exacts. Le formulaire DC2 (Annexe 3) peut être utilisé à cet effet. • Son numéro unique d'identification (SIRET ou SIREN) permettant à l'acheteur d'accéder aux informations pertinentes par le biais d'un système électronique, ou, s'il est étranger, un document délivré par l'autorité judiciaire ou administrative compétente de son pays d'origine, attestant de l'absence de cas d'exclusion. L'extrait Kbis peut être utilisé à cet effet. Dans le cas où un candidat entrerait dans l'un des cas d'exclusion indiqués dans les articles susmentionnés, le pouvoir adjudicateur s'appuiera sur les articles L.2141-6 et L.2141-11 pour les suites à donner. Règles et critères objectifs de participation : En application de l'article R2143-13 du code de la commande publique, les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents listés ci-dessous si l'acheteur peut les obtenir directement par le biais : 1° D'un système électronique de mise à disposition d'informations administré par un organisme officiel à condition que l'accès à celui-ci soit gratuit et, le cas échéant, que figurent dans le dossier de candidature toutes les informations nécessaires à sa consultation ; 2° D'un espace de stockage numérique, à condition que figurent dans le dossier de candidature toutes les informations nécessaires à sa consultation et que l'accès à ceux-ci soit gratuit. Liste des pièces justificatives que les entreprises ne sont pas tenues de produire dans leur candidature aux marchés publics: En application du code

des relations entre le public et l'administration, le candidat n'est pas dans l'obligation de transmettre les justificatifs suivants : - l'attestation de régularité fiscale ; - les déclarations de résultats soumis aux bénéfices industriels et commerciaux ; - les déclarations de bénéfices non commerciaux ; - les déclarations de résultats soumis aux bénéfices agricoles ; - les déclarations de résultats soumis à l'impôt sur les sociétés ; - les déclarations pour les sociétés mères et les filiales de groupe ; - l'extrait d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés (extrait KBis) et les statuts ; - les attestations de régularité sociale et de vigilance ; - la carte professionnelle d'entrepreneur de travaux publics. Si le candidat est une personne physique : - l'avis d'imposition à l'impôt sur le revenu ou l'avis de situation déclarative à l'impôt sur le revenu émanant de la direction générale des finances publiques ; - l'attestation de droit aux prestations délivrées aux bénéficiaires par les organismes de sécurité sociale ; - Le justificatif d'identité, lorsque le téléservice de l'administration propose le dispositif «FranceConnect» mis en œuvre par l'administration chargée du numérique et du système d'information et de communication de l'Etat sous réserve des dispositions de l'article R. 113-9 du code des relations entre le public et l'administration. Sous-traitance L'exécution d'une partie des prestations prévues au marché pourra être sous-traitée par le titulaire sous réserve de l'acceptation du pouvoir adjudicateur. Dans ce cas, le candidat fournira dans son dossier de candidature une déclaration Cf. annexe 4 – DC4) mentionnant : • La nature des prestations sous-traitées ; • Le nom, la raison sociale ou la dénomination sociale et l'adresse du sous-traitant proposé ; • Le montant maximum des sommes à verser au sous-traitant ; • Les conditions de paiement prévues par le projet de contrat de sous-traitance et, le cas échéant, les modalités de variation des prix ; • Le cas échéant, les capacités du sous-traitant sur lesquelles le candidat s'appuie. Le candidat remettra également une déclaration du sous-traitant indiquant qu'il ne tombe pas sous le coup d'une interdiction de soumissionner aux marchés publics. Les conditions de paiement sont celles prévues à l'article 7.2.3 du CCAP. La notification du marché vaut acceptation du sous-traitant. Groupements d'opérateurs économiques Conformément à l'article R. 2142-19 du code de la commande publique, les groupements d'opérateurs économiques peuvent participer à la présente consultation. Lors de la remise de la candidature et de l'offre, la forme juridique du groupement est laissée à la libre appréciation des candidats. Le groupement pourra prendre la forme soit d'un groupement conjoint, soit d'un groupement solidaire. Quelle que soit la forme juridique du groupement retenue par les candidats, la composition du groupement devra être détaillée et l'un des opérateurs économiques membre du groupement sera désigné comme mandataire. Ce mandataire représentera l'ensemble des membres du groupement vis-à-vis de l'acheteur et coordonnera les prestations des membres du groupement. Un même opérateur économique ne peut pas être mandataire de plus d'un

5.1.10. Criterios de adjudicación

Criterio:

Tipo: Calidad

Descripción: Valeur technique

Categoría del criterio de adjudicación de peso: Ponderación (puntos, exacto)

Criterio de adjudicación: número: 65

Criterio:

Tipo: Coste

Descripción: Coût global de la prestation

Categoría del criterio de adjudicación de peso: Ponderación (puntos, exacto)

Criterio de adjudicación: número: 30

Criterio:

Tipo: Calidad

Descripción: Clause RSE

Categoría del criterio de adjudicación de peso: Ponderación (puntos, exacto)

Criterio de adjudicación: número: 5

5.1.11. Pliegos de contratación

Dirección de los pliegos de contratación: <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise>

5.1.12. Condiciones de la contratación pública

Condiciones de presentación:

Presentación electrónica: Obligatoria

Dirección para la presentación: <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise>

Lenguas en las que pueden presentarse las ofertas o solicitudes de participación: francés

Catálogo electrónico: No autorizada

Variantes: No autorizada

Plazo de recepción de ofertas: 31/07/2026 17:00:00 (UTC+02:00) Hora de Europa Oriental, hora de verano de Europa Central

Duración durante la cual la oferta debe permanecer válida: 90 Días

Condiciones del contrato:

La ejecución del contrato debe realizarse en el marco de programas de empleo protegido: No

Facturación electrónica: Obligatoria

Se utilizarán pedidos electrónicos: no

Se utilizará el pago electrónico: no

5.1.15. Técnicas

Acuerdo marco:

Acuerdo marco sin convocatoria de nueva licitación

Número máximo de participantes: 1

Información sobre el sistema dinámico de adquisición:

Ningún sistema dinámico de adquisición

5.1.16. Información adicional, mediación y recurso

Organización de mediación: Tribunal administratif de Rennes

Organización encargada de los procedimientos de recurso: Tribunal administratif de Rennes

Información sobre los plazos de revisión: Organisation fournissant les informations sur les recours et les délais : Tribunal administratif de Rennes

Organización que proporciona información adicional sobre el procedimiento de contratación:

Groupe Hospitalier Rance Emeraude

Organización que proporciona más información sobre los procedimientos de recurso: Tribunal administratif de Rennes

Organización que recibe solicitudes de participación: Groupe Hospitalier Rance Emeraude

5.1. Lote: LOT-0002

Título: Supervision collective

Descripción: Ce lot porte sur la posture professionnelle, la relation soignant-patient et l'analyse des enjeux relationnels et institutionnels.

Identificador interno: 2026010_2

5.1.1. Finalidad

Naturaleza del contrato: Servicios

Clasificación principal (cpv): 79998000 Servicios de autocar

5.1.2. Lugar de ejecución

Dirección postal: 14 rue Alain Lefort

Localidad: SAINT-MALO

Código postal: 35400

Subdivisión del país (NUTS): Ile-et-Vilaine (FRH03)

País: Francia

Información complementaria: SITE HOSPITALIER DE SAINT-MALO - Centre de Santé Mentale "Yves Pélacier"

5.1.3. Duración estimada

Duración: 48 Meses

5.1.4. Renovación

Número máximo de renovaciones: 3

Más información sobre renovaciones: Le lot 2 comporte trois reconductions.

5.1.5. Valor

Valor máximo del acuerdo marco: 0,00 EUR

5.1.6. Información general

Participación reservada:

La participación no está reservada.

Deben indicarse los nombres y las cualificaciones profesionales del personal encargado de ejecutar el contrato: No se requiere

Proyecto de contratación pública no financiado con fondos de la UE

La contratación pública está cubierta por el Acuerdo sobre Contratación Pública (ACP): sí

Información complementaria: La quantité maximum correspond au nombre estimatif de séances (40), augmenté de 20 %, soit 48 séances annuelles maximum.

5.1.9. Criterios de selección

Fuentes de los criterios de selección: Anuncio

Criterio: Volumen de negocios anual medio

Descripción del criterio de selección: Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles.

Criterio: Referencias sobre servicios específicos

Descripción del criterio de selección: Une liste des principaux services similaires fournis au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique. Niveau(x) minimal (aux): Le niveau minimum requis pour participer à la procédure de mise en concurrence est d'une prestation en établissement de santé, similaire à l'objet du marché, au cours des trois dernières

Criterio: Media anual de personal

Descripción del criterio de selección: Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.

Criterio: Otros requisitos económicos o financieros

Descripción del criterio de selección: Dans le cadre de sa candidature, le candidat devra produire les documents suivants. Si ceux-ci ne sont pas remis en français, une traduction des documents devra être jointe au dossier de candidature. * Le candidat peut présenter sa candidature sous forme d'un document unique de marché européen (DUME), en lieu et place des formulaires DC1 et DC2. En cas de groupement d'opérateurs économiques, chacun des membres du groupement fournira un formulaire DUME complété. Pour justifier qu'ils n'entrent dans aucun des cas mentionnés aux articles L.2141-1 à L.2141-5 et L.2141-7 à L.2141-10 du Code de la Commande Publique les candidats produiront à l'appui de leur offre : • Une lettre de candidature dans laquelle ils attestent sur l'honneur qu'ils n'entrent dans aucun des cas mentionnés ci-dessus, s'il se présente seul ou en groupement. Dans ce dernier cas, ils fournissent également une lettre d'habilitation du mandataire. Le formulaire DC1 (Annexe 2) peut être utilisé à cet effet. • Une déclaration sur l'honneur attestant que le candidat ne fait l'objet d'aucune interdiction de soumissionner et que les renseignements fournis sont exacts. Le formulaire DC2 (Annexe 3) peut être utilisé à cet effet. • Son numéro unique d'identification (SIRET ou SIREN) permettant à l'acheteur d'accéder aux informations pertinentes par le biais d'un système électronique, ou, s'il est étranger, un document délivré par l'autorité judiciaire ou administrative compétente de son pays d'origine, attestant de l'absence de cas d'exclusion. L'extrait Kbis peut être utilisé à cet effet. Dans le cas où un candidat entrerait dans l'un des cas d'exclusion indiqués dans les articles susmentionnés, le pouvoir adjudicateur s'appuiera sur les articles L.2141-6 et L.2141-11 pour les suites à donner. Règles et critères objectifs de participation : En application de l'article R2143-13 du code de la commande publique, les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents listés ci-dessous si l'acheteur peut les obtenir directement par le biais : 1° D'un système électronique de mise à disposition d'informations administré par un organisme officiel à condition que l'accès à celui-ci soit gratuit et, le cas échéant, que figurent dans le dossier de candidature toutes les informations nécessaires à sa consultation ; 2° D'un espace de stockage numérique, à condition que figurent dans le dossier de candidature toutes les informations nécessaires à sa consultation et que l'accès à ceux-ci soit gratuit. Liste des pièces justificatives que les entreprises ne sont pas tenues de produire dans leur candidature aux marchés publics: En application du code des relations entre le public et l'administration, le candidat n'est pas dans l'obligation de transmettre les justificatifs suivants : - l'attestation de régularité fiscale ; - les déclarations de résultats soumis aux bénéfices industriels et commerciaux ; - les déclarations de bénéfices non commerciaux ; - les déclarations de résultats soumis aux bénéfices agricoles ; - les déclarations de résultats soumis à l'impôt sur les sociétés ; - les déclarations pour les sociétés mères et les filiales de groupe ; - l'extrait d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés (extrait KBis) et les statuts ; - les attestations de régularité sociale et de vigilance ; - la carte professionnelle d'entrepreneur de travaux publics. Si le candidat est une personne physique : - l'avis d'imposition à l'impôt sur le revenu ou l'avis de situation déclarative à l'impôt sur le revenu émanant de la direction générale des finances publiques ; - l'attestation de droit aux prestations délivrées aux bénéficiaires par les organismes de sécurité sociale ; - Le justificatif d'identité, lorsque le téléservice de l'administration propose le dispositif «FranceConnect» mis en œuvre par l'administration chargée du numérique et du système d'information et de communication de l'Etat sous réserve des dispositions de l'article R. 113-9 du code des relations entre le public et l'administration. Sous-traitance L'exécution d'une partie des prestations prévues au marché pourra être sous-traitée par le titulaire sous réserve de l'acceptation du pouvoir adjudicateur. Dans ce cas, le candidat fournira dans son dossier de candidature une déclaration Cf. annexe 4 – DC4) mentionnant : • La nature des prestations sous-traitées ; • Le nom, la raison sociale ou la dénomination sociale et l'adresse du sous-traitant proposé ; • Le montant maximum des sommes à verser au sous-traitant ; • Les conditions de paiement prévues par le projet de contrat de sous-traitance et, le cas échéant,

les modalités de variation des prix ; • Le cas échéant, les capacités du sous-traitant sur lesquelles le candidat s'appuie. Le candidat remettra également une déclaration du sous-traitant indiquant qu'il ne tombe pas sous le coup d'une interdiction de soumissionner aux marchés publics. Les conditions de paiement sont celles prévues à l'article 7.2.3 du CCAP. La notification du marché vaut acceptation du sous-traitant. Groupements d'opérateurs économiques Conformément à l'article R. 2142-19 du code de la commande publique, les groupements d'opérateurs économiques peuvent participer à la présente consultation. Lors de la remise de la candidature et de l'offre, la forme juridique du groupement est laissée à la libre appréciation des candidats. Le groupement pourra prendre la forme soit d'un groupement conjoint, soit d'un groupement solidaire. Quelle que soit la forme juridique du groupement retenue par les candidats, la composition du groupement devra être détaillée et l'un des opérateurs économiques membre du groupement sera désigné comme mandataire. Ce mandataire représentera l'ensemble des membres du groupement vis-à-vis de l'acheteur et coordonnera les prestations des membres du groupement. Un même opérateur économique ne peut pas être mandataire de plus d'un

5.1.10. Criterios de adjudicación

Criterio:

Tipo: Calidad

Descripción: Valeur technique

Categoría del criterio de adjudicación de peso: Ponderación (puntos, exacto)

Criterio de adjudicación: número: 65

Criterio:

Tipo: Coste

Descripción: Coût global de la prestation

Categoría del criterio de adjudicación de peso: Ponderación (puntos, exacto)

Criterio de adjudicación: número: 30

Criterio:

Tipo: Calidad

Descripción: Clause RSE

Categoría del criterio de adjudicación de peso: Ponderación (puntos, exacto)

Criterio de adjudicación: número: 5

5.1.11. Pliegos de contratación

Dirección de los pliegos de contratación: <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise>

5.1.12. Condiciones de la contratación pública

Condiciones de presentación:

Presentación electrónica: Obligatoria

Dirección para la presentación: <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise>

Lenguas en las que pueden presentarse las ofertas o solicitudes de participación: francés

Catálogo electrónico: No autorizada

Variantes: No autorizada

Plazo de recepción de ofertas: 31/07/2026 17:00:00 (UTC+02:00) Hora de Europa Oriental, hora de verano de Europa Central

Duración durante la cual la oferta debe permanecer válida: 90 Días

Condiciones del contrato:

La ejecución del contrato debe realizarse en el marco de programas de empleo protegido: No

Facturación electrónica: Obligatoria

Se utilizarán pedidos electrónicos: no

Se utilizará el pago electrónico: no

5.1.15. Técnicas

Acuerdo marco:

Acuerdo marco sin convocatoria de nueva licitación

Número máximo de participantes: 1

Información sobre el sistema dinámico de adquisición:

Ningún sistema dinámico de adquisición

5.1.16. Información adicional, mediación y recurso

Organización de mediación: Tribunal administratif de Rennes

Organización encargada de los procedimientos de recurso: Tribunal administratif de Rennes

Información sobre los plazos de revisión: Organisation fournissant les informations sur les recours et les délais : Tribunal administratif de Rennes

Organización que proporciona información adicional sobre el procedimiento de contratación: Groupe Hospitalier Rance Emeraude

Organización que proporciona más información sobre los procedimientos de recurso: Tribunal administratif de Rennes

Organización que recibe solicitudes de participación: Groupe Hospitalier Rance Emeraude

8. Organizaciones

8.1. ORG-0001

Denominación oficial: Groupe Hospitalier Rance Emeraude

Número de registro: 26350005000012

Dirección postal: 1 rue de la Marne

Localidad: SAINT-MALO

Código postal: 35400

Subdivisión del país (NUTS): Ille-et-Vilaine (FRH03)

País: Francia

Punto de contacto: Céline LAGRAIS

Correo electrónico: direction@ghre.fr

Teléfono: +33 299212010

Dirección de internet: <https://www.gh-re.fr/>

Funciones de esta organización:

Comprador

Organización que proporciona información adicional sobre el procedimiento de contratación

Organización que recibe solicitudes de participación

8.1. ORG-0002

Denominación oficial: Tribunal administratif de Rennes

Número de registro: 17350005900014

Dirección postal: 3, contour de la Motte - CS44416

Localidad: RENNES Cedex

Código postal: 35044

Subdivisión del país (NUTS): Paris (FR101)

País: Francia

Correo electrónico: greffe.ta-rennes@juradm.fr

Teléfono: +33 223212828

Fax: +33 299635684

Funciones de esta organización:

Organización encargada de los procedimientos de recurso

Información del anuncio

Identificador/versión del anuncio: df3d1694-088c-496d-a386-2b719e1251c8 - 01

Tipo de formulario: Licitación

Tipo de anuncio: Anuncio de contrato o de concesión. Régimen normal

Subtipo de anuncio: 16

Fecha de envío del anuncio: 30/06/2026 14:03:38 (UTC+02:00) Hora de Europa Oriental, hora de verano de Europa Central

Lenguas en las que este anuncio está disponible oficialmente: francés

Número de publicación del anuncio: 452705-2026

Número de la edición del DO S: 124/2026

Fecha de publicación: 01/07/2026